

# *La Politique Du Développement Durable Dans La Commune De Cocody Au Regard De La Norme ISO 37101*

YAO Kouassi Hermann<sup>1</sup>, BOKA Abeto Constance<sup>2</sup>

<sup>1</sup>Doctorant, Institut de Géographie Tropicale, Université Félix Houphouët Boigny

<sup>2</sup>Maitre de Conférences, Institut de Géographie Tropicale, Université Félix Houphouët Boigny

Auteur correspondant: YAO Kouassi Hermann



**Résumé:** Le développement durable est devenu un enjeu majeur pour les collectivités locales, notamment dans les grandes agglomérations africaines en pleine expansion urbaine. En Côte d'Ivoire, les autorités communales, notamment celles d'Abidjan, en réalisant leur politique de développement local ont en été intégré les objectif développement durable (ODD) de l'ONU.

Dans la commune de Cocody, certains (ou tous) les ODD et/ou leurs cibles ont été intégrés dans les plans locaux et politiques publiques avec des résultats concrets à atteindre.

L'objectif de cet article est d'analyser et d'évaluer convenablement la politique de développement durable dans la commune de Cocody avec la norme ISO 37101. Par conséquent, la question fondamentale qui se pose est de savoir dans quelle mesure le concept de développement durable orienté sur la norme ISO 37101 est pris en compte dans la politique de développement de la commune de Cocody ? Aussi, la méthodologie appliquée est l'approche Planifier-Mettre en œuvre-Contrôler-Agir (PDCA). Elle a été réalisée de manière cohérente en prenant en compte les actions locales du Plan Stratégique de Développement Locale (PSDL) 2021-2025 de la commune de Cocody. Cela a été conçu suivant la méthodologie de management de « *développement durable au sein des communautés territoriales - Système de management pour le développement durable - Exigences et lignes directrices pour son utilisation* ». Au regard de cette méthodologie, les résultats indiquent que la finalité prioritaire des actions du PSDL 2021-2025 est le « Bien-être » des populations de Cocody. Pour parvenir à cet « Bien-être » de la population, le levier le plus mobilisé est la « Gouvernance, responsabilisation et engagement ».

**Mots clés :** Communauté territoriale, Développement durable, ISO 37101, Politique, Système de management

## **Introduction**

La croissance sans précédent de la population urbaine dans le monde pose des défis de tailles aux gouvernements et à leurs citoyens. Dans le même temps, cette tendance offre une opportunité de trouver de nouvelles manières de gérer les villes et l'impact global des établissements humains sur l'environnement, en respectant les limites des ressources de la planète [10], en tenant compte du changement climatique et de la perte de la biodiversité. C'est dans ce sens qu'un grand nombre de communautés territoriales, de différentes tailles, s'engagent sur la voie du développement durable [11]

Pour y parvenir, le Sommet de la Terre, à Rio de Janeiro, en 1992 et le Sommet de Johannesburg (2002) recommandent aux Etats de se doter de stratégie nationale pour le développement durable. L'objectif de la stratégie est d'identifier les mesures et de convenir des moyens, en fonction des réalités nationales, pour « *intégrer les principes du développement durable dans les politiques et programmes nationaux et inverser la tendance actuelle à la déperdition des ressources environnementales. (...)* » [14]. C'est dans ce contexte que les collectivités qui souhaitent s'orienter vers un développement durable de leur territoire ont pu s'appuyer sur la démarche des Agenda 21 puis Agenda 2030.

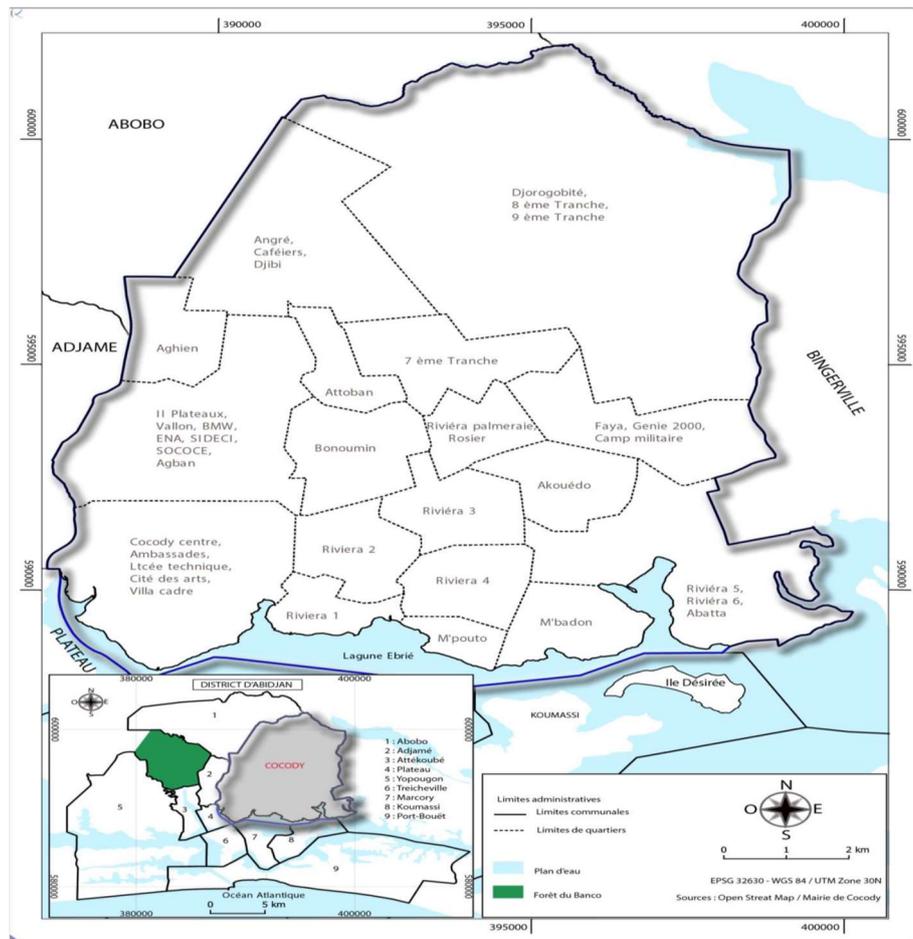
Dans la commune de Cocody, l'engagement formel du maire de Cocody et de son conseil municipal est d'intégrer non seulement la notion de durabilité pour gérer et améliorer la collectivité territoriale dans une optique plus innovante et ouverte. Mais aussi d'offrir à leurs citoyens un avenir économique, social et environnemental durable. Par ailleurs, à Cocody, les enjeux de développement durable sont aujourd'hui bien ancrés dans les esprits et leur prise en compte dans les politiques publiques locales ne cesse de progresser, soit au travers de projets explicitement ciblés « développement durable », soit dans des projets visant d'autres objectifs mais portant également une dimension « objectif développement durable (ODD) ».

L'objectif premier poursuivi par cette étude est d'analyser et d'évaluer convenablement la politique de développement durable dans la commune de Cocody sur la base de la norme ISO 37101. Par ailleurs, la question classique de l'évaluation des politiques publiques semble largement reformulée dès qu'il s'agit d'évaluer « au regard du développement durable » dans la mesure où ce n'est pas telle ou telle politique qui est directement évaluée mais plutôt en quoi telle politique ou tel programme d'action publique intègre les finalités portées par le développement durable. Cela revient à poser la question suivante : Dans quelle mesure le concept de développement durable orienté sur la norme ISO 37101 est pris en compte dans la politique de développement de la commune de Cocody ? Pour répondre à cette question, la méthodologie appliquée est l'approche Planifier-Mettre en œuvre-Contrôler-Agir (PDCA). Elle a été réalisée de manière cohérente en prenant en compte les actions locales du PSDL 2021-2025 de la commune de Cocody. Cela a été conçu suivant la méthodologie de management de « *développement durable au sein des communautés territoriales - Système de management pour le développement durable - Exigences et lignes directrices pour son utilisation* ».

## **1. Outils et méthodes**

### **1.1. Présentation de la zone d'étude**

La Commune de Cocody est située à l'Est du District Autonome d'Abidjan et occupe environ 20,8 % de la superficie totale des treize communes du District d'Abidjan [1]. Elle s'étend sur une superficie de 132 km<sup>2</sup> et est limitée, au nord par la commune d'Abobo, au sud par la lagune Ebrié, à l'Est par la sous-préfecture de Bingerville, à l'ouest par les communes d'Adjamé et du Plateau (Voir figure 1). La commune de Cocody occupe 15,7% de Surface habitée [14]



**Figure1 : Carte de localisation de la commune de Cocody**

## 1.2. Collecte de données

La démarche méthodologique employée pour répondre aux préoccupations exprimées s'est appuyée sur une recherche documentaire et une enquête de terrain.

La première phase de collecte de données a consisté en l'exploitation de la documentation des bibliothèques, de l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD) et du Centre de Recherche et d'Action pour la Paix (CERAP). Mais aussi, les trois tomes des plans stratégiques de développement local (PSDL) 2021-2025 de la Direction du Développement Local (DDL) de Cocody ont également été consultés.

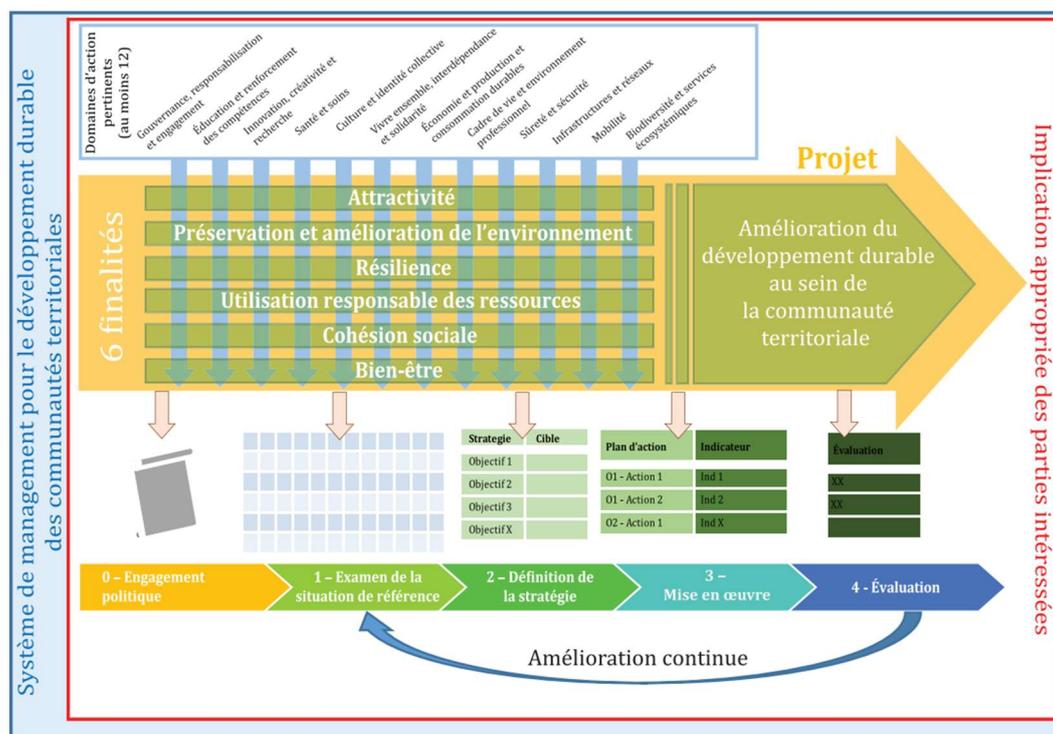
La seconde phase a porté sur des entretiens avec les sous-directions de la DDL et de la Direction Technique (DT) de la mairie de Cocody. Au-delà de ces entretiens, des ateliers ont été organisés avec les membres de l'équipe projet dénommée « équipe développement durable » mis en place lors du stage de perfectionnement qui s'est déroulé du 20 Novembre 2023 au 20 Février 2024 à la Direction du Développement Local (DDL) de la mairie de Cocody.

Les données recueillies ont été traitées au niveau statistique avec le logiciel Microsoft Excel et SPSS.

## 1.3. La démarche méthodologique de l'application de l'ISO 37101

L'application du standard ISO 37101 / 37104 a permis d'analyser et d'évaluer la politique de développement durable de la commune de Cocody. En effet, la démarche appliquée est l'approche Planifier-Mettre en œuvre-Contrôler-Agir (PDCA). Cette démarche

fournit les recommandations pour l'établissement, la mise en œuvre, la tenue à jour et l'amélioration continue d'un tel système de management pour permettre aux autorités locales d'adopter une approche méthodologique en matière de développement durable. Aussi, elle est une méthodologie de management en cinq étapes, basées sur l'engagement politique, permettant d'assurer l'amélioration continue d'un large éventail de processus complexes. La figure 2 illustre comment les cinq étapes suivantes forment un processus méthodologique cohérent à cet égard.



**Figure 2 — Diagramme illustrant la méthodologie de l'ISO 37101/ISO 37104 pour la conception et la mise en œuvre d'un Projet contribuant au développement durable des villes et des communautés territoriales**

**Etape 0: Engagement politique :** les autorités politiques locales jouent un rôle clé dans l'engagement et la promotion du développement durable à l'échelle locale. Elles décident généralement des considérations financières et budgétaires, des changements de personnel, des réformes institutionnelles, de l'aménagement du territoire et de la planification environnementale, ainsi que de la substitution ou de la gestion des ressources naturelles afin de concrétiser une telle politique.

**Etape 1 : Examen de la situation de référence (5.2)** consiste en un diagnostic initial établissant une cartographie de la situation locale, au regard des six finalités du développement durable.

**Etape 2 : La définition de la stratégie (5.3) :** sur la base du résultat des examens de la situation de référence, des objectifs de contribution du Projet au développement durable sont identifiés. A ce stade, la stratégie consiste à hiérarchiser ces objectifs de développement durable en fonction de la politique, de l'obligation de conformité, des ressources et de leur contribution aux six finalités dans un horizon à long (20 à 30 ans) et moyen (5 à 10 ans) termes, avec les cibles associées.

**Etape 3 : L'Établissement du plan d'action (5.4)** qui définit les actions, les responsabilités et les tâches à entreprendre afin de mettre en œuvre le projet. Cette étape importante définit les cibles à court terme (1 à 3 ans) et conditionne la réussite de la mise en œuvre.

**Etape 4 : La surveillance, le compte rendu et la vérification des projets (5.5)** sur la voie du développement durable par rapport aux six finalités (ISO 37101) consiste à vérifier la mise en œuvre du plan d'action et à mesurer les impacts des actions en terme de performances, par rapport aux objectifs et aux cibles associées définies dans le projet.

La norme ISO 37104 est destinée à aider les villes à devenir plus durables par la mise en œuvre, au niveau de la ville, de stratégies, de programmes, de projets, de plans et de services, désignés dans le présent document par le terme de « Projets ».

## 2. Résultat

### 2.1. Engagement politique de la commune de Cocody en matière de développement durable

La commune de Cocody n'applique pas encore la norme ISO 37101 en appui au développement durable dans les communautés territoriales. Toutefois, elle est engagée au développement durable. En effet, la commune de Cocody fait partie des 7% des communes de Côte d'Ivoire qui ont un engagement concret en rapport avec les objectifs du développement durable [14]. En effet, dans le cadre de la mise en œuvre des activités de l'Agenda 21 local, un arrêté municipal n°044/CC/SG/17 portant création, attribution, organisation et fonctionnement du Comité de Développement Durable de la commune de Cocody (CDDC) a été pris par le Maire en 2017 en vue de promouvoir la sensibilisation et la participation effective des populations à la mise en œuvre du Développement Durable. En sus, la Commune de Cocody a élaboré son Plan Stratégique de Développement Local (PSDL) 2021-2025 intégrant les 17 ODD et initié un projet d'établissement d'une SMOD selon la norme ISO 37101 en vue de sa certification. Le Secrétaire Général de la Mairie assure la Coordination de ces mécanismes. En collaboration avec une ONG internationale Earth Rights Institute-USA, elle a développé le projet « Cocody cité verte, puits de carbone d'Abidjan, de Côte d'Ivoire et d'Afrique » qui a contribué au maintien d'un environnement sain dans la commune [14].

Depuis 2018, le nouveau maire et le conseil municipal de Cocody ont aussi initié un vaste projet dénommé « *Cocody, cité de l'excellence* » qui ambitionne de changer le visage de Cocody. Cette vision présente l'avantage d'un engagement simple et porté politiquement par la Mairie de Cocody. La vision retenue pour la Commune de Cocody s'énonce comme suit : « *A l'horizon 2030, Cocody, pôle économique et du savoir, Commune écologique, touristique, culturelle et sécurisée, dotée d'infrastructures et d'équipements durables avec une bonne gouvernance* ». Au regard de cette vision, l'on se rend compte de la volonté des acteurs de rompre avec le passé de fonction unique de Cité résidentielle de Cocody pour en faire une ville entière et moderne, résiliente avec une économie bien développée [12].

### 2.2. Examen de la situation de référence de la commune de Cocody

L'examen de la situation de référence est la première étape du processus de management de développement durable lors de la conception d'un projet contribuant au développement durable. Il consiste à cartographier la situation locale et établir un diagnostic initial et définir une projection par rapport à la « matrice » pour tout projet proposé [11].

#### 2.2.1. Cartographie de la situation locale de la commune de Cocody

La première étape se réfère à l'évaluation de la situation actuelle de la commune de Cocody en matière de développement durable. La cartographie du profil de Cocody a consisté à examiner la commune sur les aspects sociaux, économiques et environnementaux. Pour y parvenir la matrice SWOT (Forces, Faiblesses, Opportunités et Menaces) a été utilisée.

##### 2.2.1.1. La dimension sociale

- ✓ **Identification des forces**
- Forte concentration de la population dans l'Ancien Cocody
- Un territoire de forte migration
- Une population relativement jeune
- Existence de terrains constructibles
- Présence d'habitat individuel de haut et de moyen standing
- Existence d'un service de permis de construire dans la commune
- Forte présence d'opérateurs immobiliers privés

- Existence de nombreux équipements et grandes infrastructures de renom
- Existence de programme triennal de développement communal
- Existence d'ouvrages de desserte d'eau potable
- Existence d'organisation de base dans la commune
- Existence de moyens d'information (télé, radio, etc.)
- ✓ **Identification des faiblesses**
- Inégale répartition de la population
- Croissance rapide du périmètre urbain avec une tendance prononcée dans le sud-ouest
- Prolifération de quartiers précaires
- Faible participation de la société civile dans la gestion urbaine
- Existence de conflits fonciers.
- Insuffisance de synergie dans les programmes de lotissement
- Faible présence des forces de sécurité dans la commune
- Inadaptation des équipements et infrastructure à l'évolution de la commune
- Insuffisance de la desserte d'eau potable de la commune
- La recrudescence des embouteillages sur l'étendue de la commune
- Insuffisance d'offres de service de mobilités
- Installation anarchique de gares
- Désordre dans le transport
- ✓ **Identification opportunités**
- Réaffirmation de l'importance de la décentralisation par le gouvernement.
- Existence d'une coopération décentralisée.
- Existence d'une politique de réduction de la pauvreté en Côte d'Ivoire.
- ✓ **Identification menaces**
- Paupérisation de la population
- Non-maîtrise de l'étalement urbain
- Non-maîtrise de la croissance démographique
- Insécurité galopante dans le District d'Abidjan
- Imprécision des textes relatifs au foncier entre le District d'Abidjan et le ministère de la Construction, du Logement et de l'Urbanisme
- Anarchie de certaines zones urbaines.

#### 2.2.1.2. La dimension économique

- ✓ **Identification des forces**
- Forte présence d'activités économiques dominées par le secteur tertiaire
- Forte présence de grande surfaces commerciales
- Présence de commerces de proximité et des espaces de restauration
- Présence d'activités artisanales
- Forte concentration des services publics et privés
- Importance du tourisme d'affaire et culturel
- Existence d'industrie d'extraction de sable
- ✓ **Identification des faiblesses**
- Insertion inapproprié des espaces commerciaux dans la commune
- Prolifération de commerces informels dans la commune
- Installation anarchique des marchés et des commerces informels
- Insuffisance des programmes d'autonomisation des femmes
- Occupation anarchique du domaine public par les activités économiques

- Manque d'accompagnement des acteurs de l'artisanat
- Insuffisance d'accompagnement dans la mise en œuvre des projets et des services
- Insuffisance des fonds alloués à la formation professionnelle des jeunes
- Insuffisance des centres d'incubation des entreprises
- ✓ **Identification des opportunités**
- Forte proportion des fonctionnaires de l'état et du privé dans le District d'Abidjan
- Existence d'une politique d'autonomisation des femmes telle que le fonds FAFCI
- Existence de possibilité de faire les affaires à Abidjan
- ✓ **Identification des menaces**
- Manque d'autonomie financière de la commune
- Développement des activités commerciales informelles
- Insécurité galopante dans le District d'Abidjan
- Installation des ateliers artisanaux dans les servitudes et les zones non-aedificandi
- Insuffisance du développement économique

### 2.2.1.3. La dimension environnementale

- ✓ **Identification des forces**
- Existence de ressources naturelles (plan d'eau lagunaire, cours d'eau, biodiversité de mangrove et végétale, etc.)
- Existence d'une sous-direction de l'environnement et du cadre de vie
- Existence de nombreux espaces verts
- Existence d'une volonté politique des autorités de réduire les risques de catastrophes naturelles
- Existence de forêts au Nord, de forêts marécageuses, de zones herbeuses
- Existence d'un plan triennal de développement
- Existence d'un réseau d'assainissement et de drainage (70% de la surface habitable)
- ✓ **Identification des faiblesses**
- Inexistence de gestion des eaux lagunaires
- Recrudescence des inondations et des glissements de terrain
- Faible conscience écologique de la population
- Dégradation de la biodiversité de mangrove et destruction du couvert végétal naturel
- Absence de plans d'urbanisme de détail de la commune
- Méconnaissance par la mairie de l'existence des espaces dédiés au domaine public et des biens en déshérence dans les lotissements et des opérations immobilières
- Faible capacité de la mairie à valider les documents d'urbanisme
- La vétusté sur les réseaux de distribution d'eau potable
- Inexistence de filières appropriées de traitement et de valorisation des déchets
- Ramassage irrégulier des ordures ménagères,
- Faible utilisation des énergies renouvelables
- Insuffisance d'un système de traitement et d'évacuation des eaux usées domestiques, des eaux de ruissellement et boues de vidanges
- ✓ **Identification des opportunités**
- Existence d'une politique en matière de protection de l'environnement en Côte d'Ivoire
- Existence de document de planification urbaine, règlements et lois de l'état ivoirien (Schéma Directeur d'Urbanisme du Grand Abidjan: SDUGA)
- Existence de société de ramassage des ordures ménagères telle ECOTI SA
- Existence d'une politique d'aménagement et d'assainissement du District d'Abidjan
- ✓ **Identification des menaces**
- Accentuation de l'érosion du littoral ivoirien

- La non maîtrise du domaine d'extension du District d'Abidjan
- Occupation périurbaine des espaces de la commune

Au regard de l'énumération des forces, faiblesses, opportunités et menaces de la commune de Cocody, le tableau 1 fait ressortir les enjeux majeurs de la commune.

Tableau 1: Enjeux majeurs dans la commune de Cocody

Dimensions	Enjeux majeurs
Sociale	Promotion d'un cadre de vie viable
	Insécurité des biens et des personnes
	Gouvernance améliorée de la commune
	Non maîtrise de la mobilité urbaine
Economique	Développement économique et valorisation du secteur tertiaire
Environnement	Non maîtrise de l'urbanisation
	Risque de catastrophes naturelles
	Destruction des ressources naturelles et de la biodiversité

**Source :** Nos enquêtes de terrain, 2024

Les enjeux conjuguent à la fois les potentialités à exploiter et les contraintes à corriger. Ils représentent ainsi les domaines dans lesquels des changements majeurs doivent s'opérer pour permettre la réalisation de la vision du maire et de son conseil municipal de faire de cette cité une commune attractive et plus résiliente.

### 2.2.2. Etablissement du diagnostic initial de la commune de Cocody

L'examen de la situation de référence établit le diagnostic initial facilitant le diagnostic de la situation locale et des instruments de gouvernance en place, en particulier par rapport aux ODD de l'ONU. La matrice d'analyse croisée des six finalités et des 12 domaines d'actions pertinents de l'ISO 37101 est utilisé comme outil de diagnostic initial de la commune de Cocody, en tant que liste des actions issues du Plan Stratégique de Développement Local (PSDL) 2021-2025.

De manière concrète, l'analyse a été réalisée en passant en revue chacune des actions du PSDL 2021-2025 au tamis de la grille « finalités » x « domaines d'action ». Sur chaque action, il s'est agi d'identifier quels domaines d'actions ont été mobilisés, et de scorer (avec un point vert) leurs contributions respectives à chacune des six finalités du développement durable. Eu égard les enjeux identifiés dans le tableau 1, les points rouges constituent les projets à mettre en place pour pallier ces enjeux de la commune. La figure 3 donne un exemple de la manière dont cette matrice peut servir d'outil pour cartographier les projets actuels et futurs dans les domaines d'actions pertinents en fonction de leur contribution aux six finalités.

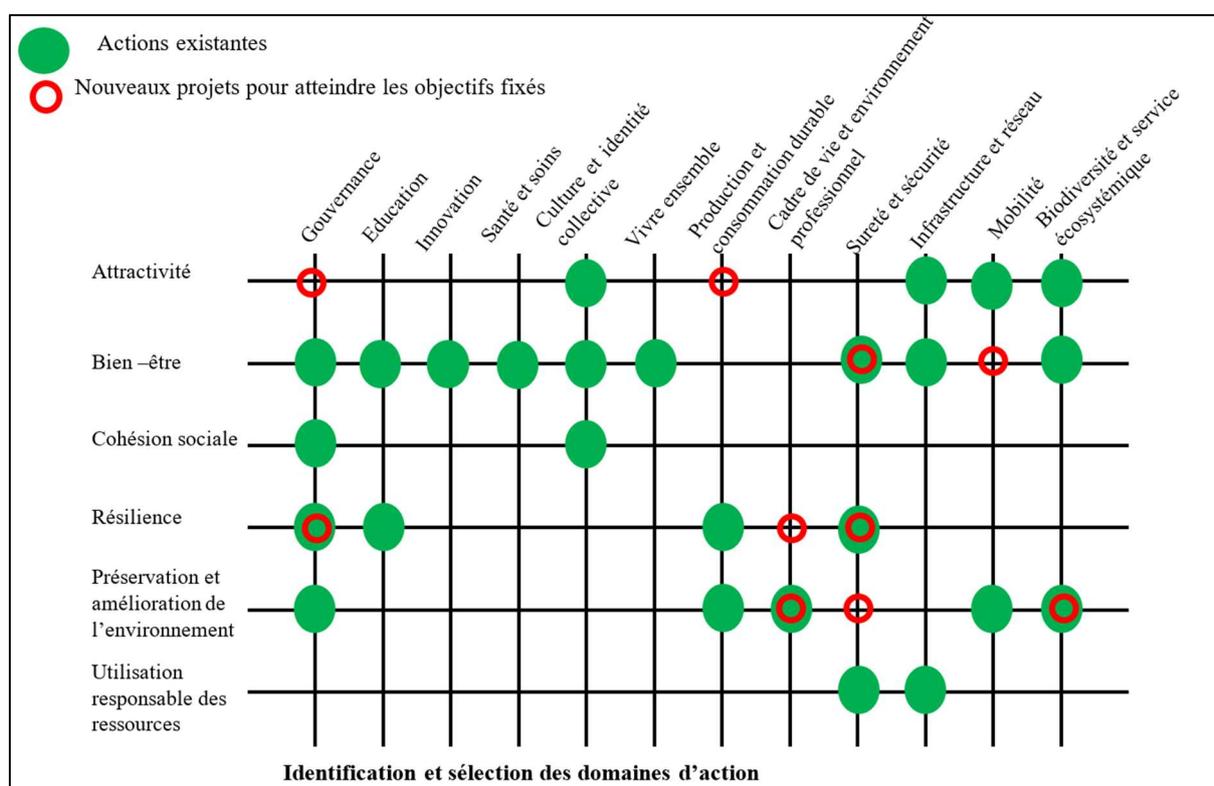


Figure 3: Matrice d'analyse croisée de la commune de Cocody

Source : Nos enquêtes de terrain, 2024

L'analyse de la matrice d'analyse croisée met en évidence que les six (6) finalités du développement durable sont bien couvertes par l'ensemble du plan d'action, en vue globale. Il n'y a pas de distorsion importante entre finalités. Dans le cadre de l'approche du développement durable des communautés territoriales tel que défini par l'ISO 37101: 2026, un projet donné ne peut exclure aucune finalité, mais peut en revanche cibler prioritairement une ou plusieurs finalités, en fonction du diagnostic établi.

A Cocody, l'objectif des politiques de développement des autorités communales semble être le « Bien-être » et la « préservation et amélioration de l'environnement » pour tous (Figure 3). En revanche, les finalités « Cohésion sociales » et « Utilisation responsable des ressources » occupent de faible proportion dans la réalisation des projets de la commune. Or, le besoin d'adapter notre mode de production, par la promotion d'une urbanisation plus durable par exemple, représente pourtant un défi impérieux pour une commune comme Cocody où les tendances de l'urbanisation non contrôlée risque de compromettre les acquis du développement si rien n'est fait.

Quant à la mobilisation des domaines d'action, les disparités apparentes sont le reflet des priorités visées par la commune dans le PSDL. Pour parvenir à la vision projetée par la commune, la « gouvernance, responsabilisation et engagement » est le levier le plus mobilisé. Ensuite viennent les domaines d'action « culture et identité collective », « sûreté et sécurité » et « infrastructure et réseau ». Certains domaines d'action sont faiblement mobilisés. Il s'agit entre autres des domaines d'action : « innovation », « vivre ensemble » et « cadre de vie et environnement professionnel ».

Le résultat de cette analyse par la matrice d'analyse croisée servira de point de référence lors de la surveillance et de l'évaluation des progrès réalisés car les améliorations ne sont mesurables et visibles que si elles sont comparées au « point de départ » (c'est-à-dire le « point initial de référence » initial), la situation de référence. Sur la base des résultats de la situation de référence, l'étape suivante consiste à établir les objectifs de développement durable en fonction des enjeux de la commune.

### 2.3. Définition de stratégies en faveur du développement durable

Face aux différents enjeux de la commune de Cocody, la définition des objectifs stratégiques s'imposent. Il consiste principalement à définir les objectifs de développement durable qui sont les priorités majeures pour la commune. Le processus de management de développement durable recommande la définition des objectifs stratégiques.

Tableau 2 : Définition des objectifs stratégiques en lien avec les enjeux

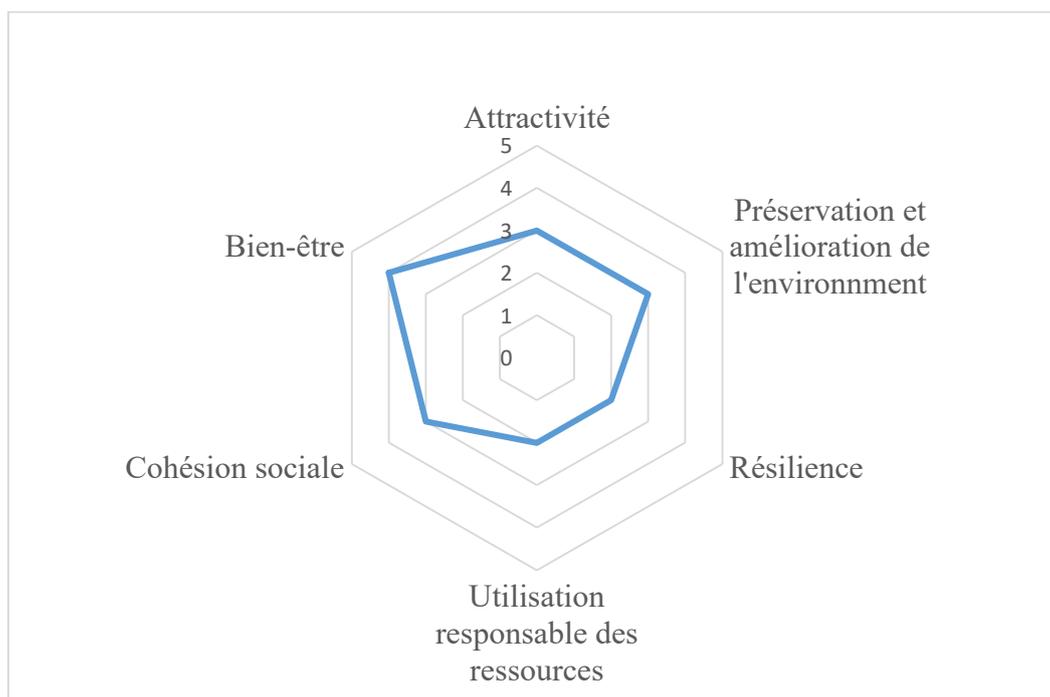
Enjeux	Objectifs stratégiques
<b>Dimension sociale</b>	
Promotion d'un cadre de vie viable	Promouvoir une politique globale de l'habitat
Insécurité des personnes et des biens	Prévenir la criminalité et améliorer la sécurité des populations et des biens
Gouvernance améliorée de la commune	Améliorer la Gouvernance locale
Non maîtrise de la mobilité urbaine	Repenser la mobilité sur le territoire en « intermodalité »
<b>Dimension économique</b>	
Développement économique et valorisation du secteur tertiaire	Valoriser les actions de développement économique local
<b>Dimension environnementale</b>	
Risque de catastrophes naturelles	Prévenir et réduire les effets des catastrophes naturelles
Destruction des ressources naturelles et de la biodiversité	Préserver et restaurer les ressources naturelles et la biodiversité
Non maîtrise de l'urbanisation	Développer et systématiser un urbanisme durable, résilient, économe en ressources

Eu égard les enjeux, la définition des objectifs stratégiques a été élaborée. Nous devons par la suite hiérarchiser ces objectifs de développement durable en fonction de la politique, de l'obligation de conformité, des ressources et de leur contribution aux six finalités dans un horizon à long (**20 à 30 ans**) et moyen (**5 à 10 ans**) termes, avec les cibles associées.

Il convient de noter que la prise en compte des objectifs stratégiques issus de la méthodologie de l'ISO 37101 par les responsables de Cocody permettra d'offrir à leurs citoyens un avenir économique, environnemental et solidaire durable. A cet effet, l'élaboration des plans d'action, qui définit les actions, les responsabilités et les tâches à entreprendre pour la mise en œuvre du projet est donc indispensable. La mise en œuvre de ces objectifs par les responsables va rendre la commune de Cocody non seulement durable, mais aussi « intelligente » et « résiliente ».

### 2.4. Evaluation de la politique de développement durable de la commune de Cocody

La commune de Cocody fait partie des 2% des communes de Côte d'Ivoire qui ont réalisé 60% des ODD, soit 12 sur 17 [14]. En nous référant sur ces résultats et les actions réalisés dans son PSDL 2021-2025, l'analyse sera axée sur le niveau de maturité de la politique de développement de la commune au regard des quatre niveaux de maturités de l'ISO 37101. La figure 4 représente le profil initial de la commune de Cocody. Ce profil servira de point de repère pour évaluer le progrès réalisé par les actions locales vers les six finalités du développement durable.



**Figure 4 : Profil initial de la commune de Cocody**

**Source : Nos enquêtes de terrain, 2024**

Les résultats indiquent que les actions locales issues du PSDL 2021-2025 de la commune ont pour première finalité le « bien-être » des populations de Cocody. Ensuite viennent les finalités « préservation et amélioration de l'environnement », « attractivité » et « cohésion sociale ».

La finalité « bien-être » a atteint en terme de croissance le niveau de maturité « leadership et innovation » de l'ISO 37101 du fait de la promotion du bien-être et du développement durable par la communauté territoriale. Dans le cadre de sa politique de modernisation, la mairie de Cocody a inauguré des installations telles que des sanitaires automatiques aux 2 Plateaux-les Vallons, en partenariat avec le groupe JC Decaux. Cette initiative vise à améliorer l'hygiène publique et le cadre de vie des résidents. Un accent particulier est accordé à l'autonomisation des femmes et des jeunes à travers le financement de projets innovants. Cela s'est traduit par la mise en place des fonds de garanti, conventions signées avec deux institutions bancaires. En outre, on note des projets innovants portant sur des actions de sensibilisation de son personnel et des communautés sur le développement durable, le changement climatique en collaboration avec le CTCN dont l'assistance technique a permis de développer des projets sur la résilience des terres et les baies lagunaires.

Quant aux finalités prioritaires (« attractivité », « préservation et amélioration de l'environnement » et « cohésion sociale »), elles sont toutes en terme de croissance au niveau de l'« intégration » de l'ISO 37101. Cela se traduit par la promotion des activités et faits culturels de la commune par le biais de politique culturelle mise en place, organisation à deux reprises du Carnaval Ivoir-Antillais, la coopération culturelle avec le Mexique, etc. En outre, il y a un plan intégré de gestion responsable avec l'approvisionnement substantiel de la communauté territoriales et des autorités. En collaboration avec une ONG internationale Earth Rights Institute-USA, la commune a développé le projet « Cocody cité verte, puits de carbone d'Abidjan, de Côte d'Ivoire et d'Afrique » qui a contribué au maintien d'un environnement sain dans la commune. Par ailleurs, il y a un engagement des membres marginalisé de la communauté offrant de l'aide aux personnes vulnérables tels que le soutien financier, l'organisation de l'arbre de Noël, etc.

Toutefois, l'analyse de la politique du PSDL révèle que les actions locales ne sont pas totalement adaptées à certains enjeux, surtout en ce qui concerne le renforcement de la « résilience » de la commune face aux risques de catastrophe naturelle et de l'« utilisation responsable des ressources ». Ces deux finalités sont à l'étape d'« établissement d'un cadre cohérent ». Au niveau de la « résilience », cela se traduit par la sensibilisation et modélisations plus complexes. Cadre pour la gestion des risques et plans de réduction des risques/adaptation aux risques. Par ailleurs, les installations anarchiques, les faibles capacités des ouvrages d'assainissement conjuguées aux effets du changement climatique ont pour corolaire à Cocody, les inondations récurrentes entraînant des pertes et dommages importants. En outre, le non-respect des orientations d'Urbanisme relatives à la commune de Cocody et la dégradation des infrastructures et du patrimoine naturel, mettent à mal le cadre de vie des populations. Outre l'impact qu'elle a sur les populations, cette urbanisation conduit à la dégradation et à la disparition de la biodiversité et des fonctions de régulation qu'elles jouaient jusqu'ici. En effet, les écosystèmes locaux, notamment la mangrove, ont donné place aux constructions dont certaines vont jusqu'aux eaux lagunaires.

### Discussion

Bien que la commune de Cocody n'a pas encore appliqué la norme ISO 37101, les résultats de cette étude montrent que les actions découlant de l'analyse de la politique du développement durable de la commune de Cocody tendent à répondre non seulement aux besoins et attentes des populations, mais aussi satisfaire à 4/6 des finalités du développement durable de l'ISO 37101. Par ailleurs, les outils et méthodologies expérimentés récemment par diverses collectivités territoriales dans une perspective d'évaluation au regard du développement durable se sont développés dans de multiples directions ces dernières années [8]

Par conséquent, le choix du standard ISO 37101 pour analyser la politique de développement durable dans la commune de Cocody se justifie. Car non seulement, chaque « enjeu » de l'ISO 37101 (appelé « domaine d'action » dans l'ISO 37104) correspond à un ou plusieurs ODD [11]. Mais aussi, la commune de Cocody fait partie des 10 communes dont certains (ou tous) les ODD et/ou leurs cibles ont été intégrés dans les plans locaux et politiques publiques avec des résultats concrets à atteindre [15].

On assiste depuis quelques temps à une évolution graduelle des politiques publiques mises en œuvre en matière de développement durable. Celles-ci ne se limitent plus désormais aux questions environnementales et climatiques, mais s'élargissent progressivement à l'innovation, aux transports, au logement, à l'énergie, à l'agriculture ou à l'aménagement du territoire. Aujourd'hui, en France comme en Europe, les pouvoirs publics se sont engagés à intégrer les principes de « durabilité » dans leurs politiques publiques de développement [9]. Sur le plan international, le chapitre 28 de l'Agenda 21 issu de Rio incite les collectivités territoriales et leurs partenaires économiques et sociaux à s'engager dans des programmes d'action visant à inscrire sur leurs divers territoires urbains ou ruraux les préoccupations du développement durable (agendas 21 locaux). Plus récemment, le plan d'action du sommet de Johannesburg a réaffirmé le rôle des collectivités locales, notamment dans les pays du Sud [13].

En Côte d'Ivoire, les ODD sont intégrés dans le Plan National de Développement 2021-2025. En effet, selon cette étude, 38% des communes ont marqué leur engagement formel à la mise en œuvre et au suivi des ODD et 30% des communes ont intégré entre 30% et 59% des ODD. Seulement 5 sur les 17 ODD sont réalisés à plus de 50% par les collectivités territoriales. Il s'agit des ODD 3, 4, 6 et 11 (Santé, Education, Eau et assainissement, villes et communauté durables « Infrastructures durables ») [14]. Mais, les indicateurs des tendances du développement durable en Côte d'Ivoire montrent que les enjeux restent encore très importants. Les modes de productions et de consommation qui sont le moteur de l'économie ivoirienne consomment les ressources naturelles de façon peu efficace et durable et impactent fortement le capital environnemental [4].

Plus globalement, les acteurs concernés, voire même largement impliqués, ne se sont pas encore véritablement saisis du lien essentiel entre gouvernance et développement durable [3]. On constate ainsi à un envahissement des stratégies et politiques territoriales par toutes ces facettes du développement durable. Toutefois, décréter et légiférer ne sont pas suffisants, d'autant que les acteurs des politiques territoriales maîtrisent peu ces notions complexes et floues, aux interprétations multiples et dont la déclinaison en termes de contenus et d'approches méthodologiques reste largement à définir [13]. Ces défis sont aussi visibles en Côte d'Ivoire. Bien que le niveau de réalisation des ODD par les communes soit important en général, les processus liés à leur appropriation, localisation, et pérennisation par les collectivités territoriales sont confrontés à d'énormes défis. En effet, les résultats de cette étude montrent que, 60% des collectivités territoriales ont très peu de connaissance sur les ODD, 19% ont entendu

parler des ODD, mais ils ignorent leur intérêt, 16% ignorent les ODD et seulement 5% connaissent ces ODD et les utilisent comme référence importante dans leurs stratégies [14].

Pourtant, l'État et les collectivités sont, plus que jamais, mobilisés ensemble pour faire face à l'imprévisible, s'adapter aux changements, et accompagner les transitions écologiques, sociales et économiques. Plusieurs démarches ont été déployées en faveur de villes et territoires plus sobres, résilients et inclusifs aux différentes échelles de l'action territoriale, dans une approche globale et intégrée [7]. En plus, une large part des réflexions des acteurs territoriaux se concentre sur les questions de méthode, les outils pour engager des démarches locales de développement durable. Cependant, le besoin de méthodologie, d'ingénierie pour la traduction opérationnelle des principes du développement durable reste manifeste pour accompagner les initiatives des acteurs [8]. Alors que ces dispositifs partagent le plus souvent des finalités communes, les collectivités font part de leurs difficultés à répondre à la multiplicité des formulations des cahiers des charges relatives à ces démarches. À ce titre, plusieurs d'entre elles ont souligné l'intérêt de disposer d'un cadre commun non prescriptif qui constituerait une aide pour l'élaboration et la mise en œuvre de leurs propres stratégies territoriales [7]. Pour répondre aux besoins et attentes de ces différentes collectivités, la norme ISO 37101 vient à point nommé. C'est une norme de système de management destinée aux communautés territoriales qui s'engagent en faveur du développement durable de leur zone administrative ou territoire. En plus cette norme s'applique à des types spécifiques de communautés territoriales : villes, cités, villages ou autres types d'établissements humains ayant des frontières territoriales et une autorité locale [11]. Par ailleurs, les standards ISO 37101 / ISO 37104 fournissent un cadre commun, simple et robuste, de management et des outils de questionnement systémique des projets, facilitant la mise en œuvre opérationnelle des objectifs de développement durable (ODD) [5]. La méthodologie, basée sur le principe d'amélioration continue Plan Do Check Act (PDCA), gage d'une démarche de qualité, permet d'interroger de manière itérative les actions mises en œuvre dans tout projet, et d'en garantir la contribution positive au développement durable du territoire.

Plusieurs études ont été menées sur l'utilisation de la norme ISO 37101 et la politique de développement durable des communautés territoriales, étant donné la reconnaissance par la communauté internationale du rôle essentiel des autorités locales et de leurs partenaires dans la mise en œuvre des ODD de l'ONU [11]. Par ailleurs, la DGALN s'est appuyée sur ces standards pour apporter des réponses aux difficultés rencontrées par les collectivités territoriales et les lanceurs d'appels à projets [5]. EpaMarne-EpaFrance s'est appuyé sur le standard ISO 37101 / 37104 pour faire évoluer ses outils internes de pilotage de projet (lettres de commande). Ceci a été réalisé au travers d'un exercice de transposition des défis du PSO vers les 6 finalités de développement durable énoncées par le standard, mais également en intégrant une lecture par « domaines d'actions » dans les lettres de commande [6].

Le cas d'une première utilisation du standard ISO 37101/37104 à l'international est l'exemple du projet « Douala Ville Durable ». Les résultats de [6] ont montré que l'utilisation du standard ISO 37101/37104 a révélé une forte résonance et cohérence entre les objectifs du projet (et leur déclinaison en actions) et chacune des 6 finalités. En plus, cette étude a permis de révéler des finalités (et donc des retombées positives) qui n'avaient pas forcément été imaginées à l'origine du projet. Et enfin, la reformulation des objectifs du projet autour des six finalités rend plus facile la mise en avant des bénéfices du projet pour toutes les parties prenantes, ce qui contribue à construire un plan de communication plus adapté vis-à-vis des différentes parties prenantes.

En matière de politique de développement durable de la commune de Cocody, l'utilisation de la norme ISO 37101 par les autorités communales de Cocody peut permettre à cette dernière de bien argumenter le degré d'intervention du territoire dans certains domaines. C'est un outil préalable aux échanges suscitant des interrogations, mettant en exergue les points forts et les points faibles, incitant à faire évoluer les projets dans le bon sens. Ainsi :

- La grille « finalités x domaines d'actions » est un outil très pratique et simple d'utilisation qui permet de s'approprier dans un premier temps la méthodologie générale et de s'interroger sur les objectifs poursuivis et retombées attendues de manière concrète ;
- L'utilisation de l'ISO 37101 va permettre le renforcement des capacités des services de la ville dans la conduite des projets de développement durable ainsi que l'amélioration du montage, de la mise en œuvre et du suivi-évaluation des projets de développement durable.

## Conclusion

In fine, il ressort que la politique du développement durable mise en place par les autorités locales répondent avant tout à certains besoins et attentes des populations et satisfaire à 67% des finalités du développement durable. Par ailleurs, la mobilisation des domaines d'action contribue en premier au « bien-être » de la population. En outre, les actions locales du PSDL favorise la « préservation et amélioration de l'environnement », la « cohésion sociale » et à l' « attractivité » de la commune de Cocody. Malgré, la mobilisation de plusieurs leviers pour la réalisation du PSDL de la commune, Cocody est en proie à d'énorme enjeux. Les finalités « utilisation responsables des ressources » et la « résilience » n'arrivent pas à être satisfaire par la politique du développement durable issues du PSDL 2021-2025 de la commune de Cocody.

A ce titre, l'utilisation de la grille « finalités » x « domaines d'actions » s'avère être un outil précieux pour challenger (au sein de l'autorité locale, mais également en y associant les parties prenantes) et documenter les grands axes d'énoncé d'une ambition, en priorisant notamment les défis auxquels le territoire fait face et en ciblant les objectifs associés. En conséquence, les autorités locales devraient songer à l'application de la norme ISO 37101 dans l'élaboration de leur plan stratégique. Cette norme détaille les exigences méthodologiques de ce système de management qui permettent de conduire une analyse systémique des contributions potentielles d'un projet au développement durable d'un territoire et pour répondre à des appels à projets internationaux, concevoir des stratégies et projets locaux ou encore implémenter des projets en cours.

## Références

- [1] BNETD, 2020 : Rapport définitif. Projet de prolongement du boulevard Latrille jusqu'au Chu d'Angre (y compris le dédoublement de la section carrefour St Ambroise / carrefour Abobo-Baoulé et l'aménagement de la section Chu d'Angré / pont Soroubat. Version 09. Plan d'action de réinstallation des personnes installées dans les emprises. 118 p
- [2] BOUTAUD Aurélien, 2010, « Chapitre 6. Les indicateurs de développement durable à l'échelle des territoires », in Bertrand Zuideau, *Développement durable et territoire*, Presses universitaires du Septentrion, <https://doi.org/10.4000/books.septentrion.15389>. pp 83-94
- [3] COMBE Hélène, 2010, Chapitre 40. La gouvernance, une impérieuse nécessité pour le développement durable, in Bertrand Zuideau, *Développement durable et territoire*, Presses universitaires du Septentrion, <https://doi.org/10.4000/books.septentrion.15389>. pp. 491-501
- [4] CSRS, 2021, Rapport sur le développement durable en Côte d'Ivoire : état des lieux et tendances, 41p
- [5] Direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature (DGALN), 2020. Conduire des stratégies de développement territorial durable. Pourquoi utiliser le référentiel ISO 37101, un cadre méthodologique partagé en France et à l'international ? 28 p
- [6] Direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature (DGALN), 2020, GUIDE 1 : Comment construire et conduire un projet de territoire avec le référentiel ISO 37101? 2020, 96p
- [7] Direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature (DGALN), 2020, GUIDE 2 : Comment rédiger un appel à projet à destination des territoires avec le référentiel ISO 37101 ?, 2020, 88 p
- [8] GOXE Antoine, 2010, « Chapitre 5. L'évaluation des politiques territoriales au regard du développement durable », in Bertrand Zuideau, *Développement durable et territoire*, Presses universitaires du Septentrion, <https://doi.org/10.4000/books.septentrion.15389>. p 71-81
- [9] HAMDouch Abdelillah et DEPRET Marc-Hubert, 2010, « Chapitre 34. Articulation des échelles territoriales des politiques de développement durable », in Bertrand Zuideau, *Développement durable et territoire*, Presses universitaires du Septentrion, <https://doi.org/10.4000/books.septentrion.15389>. pp 421-431
- [10] ISO 37101, 2016, *Développement durable au sein des communautés territoriales – Système de management pour le développement durable – Exigences et lignes directrices pour son utilisation*



- 
- [11] ISO 37104, 2019, *Villes et communautés territoriales durables – Transformer nos villes – Recommandation pour la mise en œuvre pratique de l’ISO 37101 au plan local*
- [12] Plan Stratégique de Développement Local (PSDL) de la commune de Cocody 2021-2025, Tome 1, Rapport diagnostic, 89 p
- [13] Programme de recherche Politiques territoriales et développement durable 2006, Résultats de l’appel à propositions de recherche complémentaire 2005, p.61
- [14] UVICOCI, 2022 : Rapport sur la mise en œuvre des objectifs de développement durable par les communes en Côte d’Ivoire, 45 p